



Renseignements sur les normes et modalités d'évaluation

Année scolaire 2023-2024

2^e année du secondaire



Voici des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la présente année scolaire ainsi qu'un rappel des communications officielles que vous recevrez.

DATES DE REMISE DE LA COMMUNICATION ET DES BULLETINS	
1 ^{re} communication - écrite	Avant le 15 octobre
Étape 1 (20 %)	Avant le 20 novembre
Étape 2 (20 %)	Avant le 15 mars
Étape 3 (60 %)	Avant le 10 juillet



1^{re} communication écrite

La 1^{re} communication aura pour objectif de vous renseigner sur les apprentissages et le comportement de votre enfant.

Bulletins d'étape

L'évaluation portera sur les aspects suivants des disciplines selon la fréquence indiquée.

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Épreuves
Mathématique				
▪ Résoudre une situation-problème	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
▪ Utiliser un raisonnement mathématique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Français				2^e secondaire :
▪ Lire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Épreuve obligatoire CSS, en lecture ; ▪ Épreuve obligatoire¹ du MEQ, en écriture.
▪ Écrire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
▪ Communiquer oralement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Anglais				
▪ Communiquer oralement en anglais	<input checked="" type="checkbox"/> Rég./PÉI	<input checked="" type="checkbox"/> Rég./PÉI	<input checked="" type="checkbox"/> Rég./PÉI	
▪ Comprendre des textes lus et entendus	<input checked="" type="checkbox"/> Rég./PÉI	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Rég./PÉI	
▪ Écrire des textes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Rég./PÉI	<input checked="" type="checkbox"/> Rég./PÉI	

	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Épreuves
Science et technologie				
• Volet pratique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
• Volet théorie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Géographie, 1^{re} et 2^e secondaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Histoire et éducation à la citoyenneté, 1^{re} et 2^e secondaire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Éthique et culture religieuse ou Culture et citoyenneté québécoise, 1^{re} et 2^e secondaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Arts	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Éducation physique et à la santé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

¹ Si l'élève est absent lors de la tenue d'une épreuve obligatoire, le parent doit présenter une pièce justificative à la direction d'école. Si le motif n'est pas reconnu valable par la Direction de la sanction des études, l'élève se verra attribuer la note 0. Les épreuves obligatoires du MEQ comptent pour 20 % de la note finale.

N.B. Les critères et les outils d'évaluation utilisés seront déterminés par chaque enseignante et enseignant.

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés pour communiquer avec vous : annotations dans l'agenda scolaire, travaux envoyés à la maison, présentation du portfolio, etc.

Autres commentaires

L'une des compétences suivantes fera l'objet de commentaires inscrits dans le bulletin de l'étape :

Étape : 1 2 3

Exercer son jugement critique

Savoir communiquer

Organiser son travail

Travailler en équipe

Précisions

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.



Carl Bouchard, directeur